REVUE DE PRESSE

Semaine du 27 février au 5 mars 2021

BEAUMONT

Une semaine comme au Moyen Âge

« Faites un pas dans le passé et entrez dans le château fort de Beaumont », chaque matin et pendant une semaine, les enfants inscrits au centre aéré passent sur le pont-levis pour entrer au carrefour des jeunes et vivre une journée comme au Moyen Âge. Christel, la directrice, Étienne, Laurine et Justine, les animateurs, ont mis en œuvre des décors, des animations et des grands jeux autour du thème moyenâgeux. C'est fabuleux de changer de prénom, de frapper de la monnaie, de tisser la laine, de pétrir le pain…, entouré d'animateurs costumés. Et comme le temps est au beau fixe, les enfants peuvent s'amuser dans le parc où les attendent le tournoi de la table ronde et l'épreuve de Merlin l'enchanteur. À midi, ils mangent les menus dignes de l'époque, composés par Laurence.

Organisée par le Carrefour des jeunes, la semaine de vacances et de découvertes a réuni trente enfants du territoire.

➤ **Plus de photos sur estrepublicain.fr**

De jolis coloriages.

Est Républicain 28 février 2021

Les décisions sur les ouvertures et fermetures de classes dans les autres communes du Toulois

Le conseil départemental de l'Éducation Nationale a rendu ses décisions définitives quant au projet de carte scolaire de la rentrée prochaine. Quatre ouvertures et six fermetures de classes sont prévues, mais les situations pourraient encore évoluer en septembre.

Après une rentrée 2020 pour laquelle Jean-Michel Blanquer avait annoncé un « moratoire », soit un gel des fermetures des classes en milieu rural (communes de moins de 5000 habitants) pour faire face à la Covid-19, la carte scolaire générale pour la rentrée prochaine s'est décidée plus « classiquement ». Au niveau départemental, la Meurthe-et-Moselle continue à perdre des classes. Des pertes qui se ressentent exclusivement en zone rurale en ce qui concerne le Toulois. À Toul même, ce sont quatre nouvelles classes qui devraient ouvrir en septembre 2021. « Devraient », car, pour les ouvertures comme pour les fermetures, si les décisions entérinées le 19 février sont définitives, l'inspection académique précise tout de même que « les écoles concernées restent en surveillance et que les ajustements restent possibles jusqu'à la rentrée de septembre, après le comptage des élèves effectivement présents ».

Deux fermetures de classes annulées

Ceci précisé, à ce stade, malgré les mobilisations des élus et parents sur le terrain depuis plusieurs mois, ce sont six groupes scolaires qui devraient perdre une classe à la rentrée.

Il s'agit des RPI de Lucey/Laneuveville-derrière-Foug/Bouvron, de Bruley/Lagney/Pagney-derrière-Barine, de Crepey/Germiny/Goviller, l'école primaire d'Allain, le RPI de Favières/Battigny, le RPI de Bernécourt/Flirey/Mandres-aux-Quatre-Tours. En revanche, l'école élémentaire Géo Condé de Bois-de-Haye et le RPI de Barisey-au-Plain/Saulxures-lès-Vannes, menacé dans un premier temps, ne devraient pas perdre de classe.

Tony ROBIN

Parents d'élèves, élus, enseignants se sont mobilisés, comme ici à Bruley, mais parfois, ça ne suffit pas pour empêcher la fermeture d'une classe. Photo ER/Tony ROBIN

Est Républicain 28 février 2021

PRÉNY

Questions à Nicolas Sibille, maire de Prény

« La population devrait augmenter »

Comment évolue votre village ?
Prény compte 364 habitants. Malgré une petite baisse, la population reste stable. De nouvelles familles avec des enfants se sont installées au village. Du coup, le nombre des moins de 18 ans approche la quarantaine. Cinq permis de construire ont été déposés en 2020 et quelques terrains à construire sont encore proposés à la vente. La population de Prény devrait donc augmenter si ces constructions se concrétisent.

Quels projets sont prévus en 2021 dans la commune ?
Il faut faire un état des lieux des finances avant de lancer des projets car il a fallu intervenir à plusieurs reprises sur des fuites d'eau au château et route de Thiaucourt, ce qui a coûté cher à la commune. Le programme France Relance arrive. Nous pourrons peut-être envisager quelques projets. Au cimetière, les emplacements des vieilles tombes abandonnées reprises par la commune vont être remis en vente. Dans le village, la taille de la végétation se poursuit. On va essayer de refaire une haie digne de ce nom.

Comment avance le déploiement de la fibre optique ?
Ce n'est pas un chantier continu. L'entreprise intervient par à-coups. La fibre doit encore être installée au château où il y a des soucis pour l'accrochage sur les poteaux existants.

Malgré la crise sanitaire, avez-vous prévu des animations ?
Si c'est possible, nous organiserons un nettoyage de printemps. Il y a du travail car beaucoup de dépôts sauvages ont été constatés. On souhaitait organiser la chandeleur mais nous avons dû annuler. Pour la Saint-Nicolas, nous restons en attente.

Est Républicain 28 février 2021

JOUY-AUX-ARCHES

Deux nouveaux employés

Sophie Rocca. Photo. RL

Romuald Felix. Photo RL

Deux nouveaux personnels viennent d'arriver à la commune de Jouy-aux-Arches.

Sophie Rocca, nouvellement recrutée au sein de la collectivité, sera chargée de l'entretien, de la gestion et de l'animation de la salle des sports. Ces dernières années, elle a travaillé en tant qu'agent administratif à la Direction des ressources humaines et du lien social au Conseil départemental de la Moselle. Coach sportive, diplômée d'État, elle sera là pour encourager la pratique sportive.

Depuis le 1er janvier, la commune accueille Romuald Felix au sein de ses services techniques. Avant d'intégrer les services communaux, M. Felix a exercé des fonctions durant dix ans au sein des services techniques de la Communauté de communes Mad & Moselle. Depuis 2018, il dirigeait l'équipe d'insertion de la Communauté de communes.

Républicain lorrain 28 fevrier 2021

ANCY-DORNOT

Des investissements à faire dans le domaine de la voirie

Le maire d'Ancy-DornotGilles soulier a réuni ses conseillers pour une séance à huis clos. Les élus ont débattu des sujets suivants.

Budget

En section fonctionnement, la dette communale s'élève à 1 208 764 € (hors assainissement). En section d'investissement : la section laisse apparaître des restes à réaliser pour 439 886 € en dépenses et 355 412 € en recettes.

Le besoin net d'investissement est estimé à 298 504 €. Le remboursement du capital des emprunts s'élève à : 88 672,18 €. Le Fonds de Compensation de la TVA est de : 201 781,50 €. 41 500 € reste à percevoir pour dépenses du 4e trimestre 2020. Les investissements devront privilégier l'attente des habitants notamment en ce qui concerne la voirie et le stationnement.

Les élus ont reconduit le principe de la semaine scolaire de quatre jours. Photo RL/Karim_SIARI

Rythmes scolaires

Le conseil sollicite, à titre dérogatoire et pour une période maximale de trois ans, le renouvellement de l'organisation des enseignements répartis sur quatre jours hebdomadaires.

Acquisition de parcelle

Le conseil accepte l'acquisition de la parcelle cadastrée section 04 numéro 15, soit 44,42 ares de surface au prix de 30 €/l'are, soit 1 332.60 €.

Républicain lorrain 28 fevrier 2021

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

La communauté de communes présentée par son président

Mardi soir, Gilles Soulier, président de la communauté de communes de Mad et Moselle, est venu à la mairie de Thiaucourt présenter la communauté de communes et son fonctionnement aux membres du conseil municipal dont beaucoup sont des néophytes.

À l'aide de diapositives, Gilles Soulier a présenté la communauté de communes.

En préambule de sa présentation de l'intercommunalité aux élus du conseil municipal, Gilles Soulier a d'abord exposé la genèse de cette collectivité, rappelant qu'elle est née le 1er janvier 2017 de la fusion de deux entités, l'une meurthe-et-mosellane le Chardon lorrain, l'autre mosellane le Val de Lorraine.

Mad et Moselle rassemble un peu plus de 20 000 habitants répartis équitablement entre les deux départements. « Une communauté de communes est en fait une coopérative. Cette fusion va dans le sens de l'histoire, nous évitant d'être isolés. De plus, nous avons des préoccupations communes », explique le président.

Grâce à cette coopérative de communes, la gouvernance reste entre leurs mains. Certaines compétences communales lui sont transférées et elle offre la possibilité d'utiliser des services communs ainsi qu'un accès à une ingénierie de qualité.

Intégré au Val de Lorraine

La communauté de communes est aussi un espace de dialogue avec différents partenaires. Mad et Moselle se présente comme une terre fertile et accueillante, ouverte, à haut niveau de services, véritable jardin des métropoles, au cœur du Parc Naturel Régional de Lorraine.

Elle s'est également associée avec trois autres communautés pour former le Val de Lorraine, un espace ayant vocation à pouvoir discuter avec les deux métropoles de Nancy et Metz.

« Nous sommes en train d'écrire notre projet territorial avec trois axes prioritaires définis en 2018 : les transitions écologiques et énergétiques, l'attractivité du territoire, la coopération entre les communes et la communauté de communes », indique Gilles Soulier.

Pour présenter ce projet, une tournée Mad et Moselle sera organisée en septembre 2021 avec expositions et discussions sur cinq places de villages. À Thiaucourt, cela se concrétisera avec la Maison France Services, la nouvelle gendarmerie et la centrale de chaleur.

Est Républicain 28 février 2021

CHAMBLEY-BUSSIÈRES

Gemab : « On continue d'avancer comme si de rien n'était »

L'organisation du Grand Est Mondial Air Ballons a commencé 20 mois en amont de l'événement. Soit avant la pandémie. Or d'ici six mois, difficile d'estimer ce que sera le contexte sanitaire. Aussi, l'équipe pilotée par Philippe Buron-Pilâtre a décidé de travailler « normalement », jusqu'à nouvel ordre.

Philippe Buron-Pilatre, tête pensante du Grand Est Mondial Air Ballons. Photo RL/Frederic LECOCQ

Comment appréhendez-vous l'organisation du Grand Est Mondial Air Ballons, dans le contexte actuel ?

Philippe BURON-PILÂTRE, organisateur : « On a choisi d'être confiants, de croire qu'à ce moment-là (l'évènement se tient du 23 juillet au 1er août), on sera vacciné. On continue d'avancer, comme si de rien n'était. On n'a pas vraiment le choix en même temps : l'organisation dure 20 mois. On avait commencé en octobre 2019, avant la pandémie. »

Vous n'avez donc pas peur de devoir annuler ?

« Nous avons bien vu que cette année, des manifestations comme celle d'Albuquerque aux États-Unis, du Mexique ou en Angleterre, avaient été annulées. Mais nous avons encore six mois devant nous. Et les pilotes suivent le mouvement. Nous avons lancé les inscriptions fin juillet : globalement, les chiffres sont les mêmes qu'à l'édition précédente. Et pourtant, la majorité des pilotes ne sont pas Français. Alors, bien sûr, on attend de voir, on n'est ni fous ni naïfs… Outre la pandémie, ce qui m'inquiète, ce sont les conséquences du Brexit. »

Que peuvent-elles être ?

« Nous avons habituellement un contingent de 200 ballons britanniques. Il est possible que ces pilotes doivent fournir un passeport, un certificat médical, un carnet Ata – une sorte de visa pour le matériel, notamment les ballons –, etc. Ce qui représente des délais à prévoir et de l'argent. Les réglementations sont en train de changer mais nous n'avons pas toutes les infos. Nous avons saisi la Direction des douanes de notre côté, mais nous ne connaissons pas encore la position des Anglais. »

Quelles sont les informations que vous attendez, par ailleurs ?

« Quel sera l'état du monde ? Les Américains sont nombreux aussi, au Gemab : pourront-ils venir ? Nos partenaires financiers pourront-ils suivre ? Et le public… On reçoit 500 000 personnes. Et il est inimaginable de fermer le site – avec quoi, d'ailleurs, des barrières ? – une fois une certaine jauge atteinte. Le 15 mai est la date maximum pour prendre la décision de tenir ou annuler l'événement. Mais, à ce prix, ça voudrait dire qu'on annule aussi les JO, le Tour de France ? »

Et donc, on reste optimiste…

« En 32 ans, on a connu d'autres problèmes, la guerre du Golfe, la grippe aviaire – on devait nettoyer le bas des ballons –, ce n'était peut-être pas aussi catastrophique, mais on s'adapte. On reste positif. L'équipe d'organisation est au complet ; sur 200 volontaires pour organiser le Gemab, une centaine a déjà confirmé sa présence. Nous avons même une nouveauté cette année : un parking supplémentaire, pour fluidifier le trafic. Les Nancéiens, Meusiens pourront y accéder sans passer par Saint-Julien ou Dommartin. C'est un terrain de 12 hectares. »

Propos recueillis par Marie KOENIG

Républicain lorrain 28 fevrier 2021

BOUILLONVILLE

Conseil municipal : pas d'augmentation du taux des taxes

Vendredi 19 février, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie dans le respect des distanciations physiques.

Aménagement sur la falaise

Le maire, Gérard Renouard, a commencé cette session par l'évocation des travaux de purge devant être entrepris sur la falaise afin de lutter contre les chutes de blocs de pierre.

Si trois entreprises se sont dites intéressées par ce chantier, seulement deux ont présenté un devis. Roc aménagement, spécialiste des travaux spéciaux, a été choisie à l'unanimité car elle propose un prix de 9 986 euros pour son intervention. Cette entreprise se chargera de l'évacuation des gravats et fera intervenir une grue géante.

Taxes locales

Tous ont été aussi d'accord pour autoriser le centre de gestion des agents des collectivités à négocier le marché de la complémentaire santé.

Le refus d'augmenter le taux des taxes locales a également fait l'unanimité.

Éducation

Les nouveaux statuts du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Thiaucourt-Regniéville ont été approuvés à l'unanimité.

Subventions

Concernant les subventions, la commune de Bouillonville a décidé d'accorder 1200 euros au Foyer d'éducation populaire local, 40 euros aux Visiteurs des malades en établissements hospitaliers, 120 euros à SNI, 40 euros au Club des aînés ruraux et 40 euros au Groupe sportif de Thiaucourt-Regniéville.

Vente de bois

S'est posée ensuite la question de la valorisation du bois récolté après l'élagage des arbres situés près de la salle communale. Une quinzaine de stères seront proposés à la vente aux habitants de Bouillonville intéressés.

Nids-de-poule

Enfin, en questions diverses, le maire a informé que des travaux de voirie étaient à prévoir notamment pour boucher les nids-de-poule et pour remettre en état des chemins dégradés.

Est Républicain 1er mars 2021

DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE

Pose de plaques des années 1950 sur la maison communale

Anthony Leclercq a installé les plaques mercredi après-midi.

Mercredi après-midi 24 février, Anthony Leclercq, ouvrier de l'entreprise Villemin de Waville, a posé trois plaques des années 1950 sur la façade de la maison communale voisine de la mairie. « J'ai récupéré ces plaques que j'ai retrouvées dans ma maison de Chambley. C'était l'ancienne poste du village. J'ai demandé à Monsieur Petit s'il les voulait. Il a été d'accord », explique Monsieur Leclercq. « Elles sont magnifiques. Elles sont résistantes. C'est du patrimoine ! Elles ont plus de 70 ans. Cela rappelle l'époque quand il y avait un téléphone unique à Dommartin tenu par une apparitrice », commente Denis Petit, le maire de la localité. Ces trois plaques, en très bon état, indiquant les services disponibles à l'époque, poste, télégraphe et téléphone, ont été fabriquées par l'émaillerie alsacienne de Strasbourg-Hoenheim créée en 1923 par l'industriel Georges Weill.

Est Républicain 1er mars 2021

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Qui était Thomas John Kite, ce soldat gallois qui repose au cimetière communal ?

Le cimetière de Thiaucourt conserve la tombe d'un soldat britannique décédé le 8 décembre 1918 à l'âge de 24 ans.

Thomas John Kite, matricule 15 948, était un grenadier du premier bataillon des grenadiers de la garde. Né à Marshfield, au Pays-de-Galles, il était le fils de William et Mary Jane Kite, domiciliés à Wentloog-Cottage dans le hameau de Castleton.

La tombe du Gallois Thomas John Kite.

Que faisait cet homme à Thiaucourt ?

En consultant l'historique de son unité, nous nous apercevons que le premier bataillon des grenadiers de la Garde, après avoir combattu dans le nord de la France, pénétra en Belgique le 19 novembre 1918. Ainsi, le jour de son décès, ses camarades se trouvaient à Ocquier, dans la province de Liège. De toute évidence, Thomas John Kite avait dû être évacué à Thiaucourt ou ses environs à la suite d'une blessure. À moins qu'il eût contracté la grippe espagnole et qu'il en fût décédé…

Sur sa pierre tombale a été gravée l'inscription « Thy will be done o Lord » signifiant « Ta volonté soit faite, Seigneur ».

Est Républicain 1er mars 2021

ARRY

Un nouvel employé communal

Depuis quelques jours, on peut voir dans les rues du village d'Arry, Lucas Edau s'activant à l'entretien de la voirie. Lucas est âgé de 21 ans, il est titulaire d'un CAP de paysagiste. Embauché à mi-temps en CDD de 6 mois, il effectuera l'entretien des espaces verts, de la voirie et autres endroits dans le village, principalement ce qui est végétation. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Photo RL.

Républicain lorrain 1er mars 2021

FEY-EN-HAYE

La réfection de la voirie au programme en 2021

Jessica Robert assume la fonction de maire depuis 2020, à la suite de Jacqueline Maucolot. A Fey-en-Haye, village de 79 habitants, deux nouveaux conseillers ont aussi rejoint l'équipe municipale, Patricia Cercelier et Delphine Marotta.

Une nouvelle secrétaire, Lorenda Fisher, de la Communauté de Communes Mad et Moselle, assure l'accueil et le secrétariat aux horaires de permanence, les lundis dès 14 heures.

Jessica Robert est maire de Fey-en-Haye depuis 2020.

Maire, un travail à temps plein.

Jessica Robert travaille en brigade de nuit au commissariat à Pont-à-Mousson. Femme de terrain, elle intervient avec la patrouille de police secours. Un métier qui lui laisse toute liberté en journée, même si parfois « c'est un peu difficile le matin » admet cette maman.

Des projets pour la commune

La réfection de la voirie et un coup de jeune à l'abribus, qui s'est bien dégradé, sont au programme.

Concernant les locaux de la mairie et de la salle des fêtes, un dossier a été monté pour faire l'isolation. Un investissement nécessaire pour réduire les grosses factures de gaz.

L'église ouverte à la demande

Jean-Paul David, correspondant à l'office de tourisme à Pont-à-Mousson, détient les clefs de l'église et explique, sur demande, son histoire aux visiteurs. Des spots éclairent de nouveau, les superbes vitraux jusqu'à une heure du matin.

Des projets

Également en pourparlers, un espace vert sera à aménager dans le futur avec un coin pique-nique pour les promeneurs.

Est Républicain 2 mars 2021

CHAMBLEY-BUSSIÈRES

La déchetterie étend ses horaires d'accueil

La déchetterie de Charey, route de Saint-Julien-lès-Gorze, dont la compétence appartient à la communauté de communes Mad et Moselle, passe en mode été et ses horaires changent. De ce lundi 1er mars au 31 octobre, le site sera ouvert les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Réservée aux habitants des communes d'Arnaville, Bayonville-sur-Mad, Chambley-Bussières, Charey, Dampvitoux, Dommartin-Lachaussée, Hagéville, Jaulny, Onville, Puxieux, Rembercourt, Saint-Julien, Sponville, Thiaucourt, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Villecey-sur-Mad, Waville, Xammes et Xonville, la structure fonctionne normalement jusqu'à nouvel ordre, mais il est obligatoire de prendre rendez-vous pour y accéder.

Du 1er mars au 31 octobre, le site sera ouvert les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 13h à 17h30. Photo RL

Réservation en ligne

Un outil de réservation est mis en ligne sur le site internet de la communauté de communes. Il est même possible de prendre rendez-vous une heure avant de venir, s'il y a de la place évidemment !

À noter : pour tous les usagers se rendant en déchèterie avec une remorque, il est fortement conseillé de bâcher cette dernière. En effet, des déchets peuvent s'en échapper ; en plus de représenter un danger pour les autres véhicules, ces déchets sont nuisibles pour l'environnement. À savoir que tout déchet tombé au sol est considéré comme dépôt sauvage, et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Contact : 03 83 81 91 69.

Républicain lorrain 1er mars 2021

LIMEY-REMENAUVILLE

Un nouvel escalier pour le clocher de l'église

Durant plus de deux semaines, l'entreprise de menuiserie R.D Bois, d'Ars-sur-Moselle, s'est affairée au sein de l'église, pour installer un nouvel escalier menant aux cloches. Un ouvrage monté en cinq parties, pour épouser la structure de l'édifice.

C'est un escalier en colimaçon qui débute depuis le porche par 25 marches en pierres, et accède au premier niveau. De là, débute l'escalier en bois, qui était en mauvais état. Ce dernier a dû être refait à neuf pour permettre d'accéder tout en haut du clocher, en vue de l'installation de la 4 G. Le travail a été commandé par l'entreprise Cottel, qui s'occupe des réseaux pour le compte d'Orange.

L'ouvrage a été installé en deux fois. Déjà, la partie basse, élevée par treuil et montée à l'échafaudage du premier étage pour arriver au deuxième étage. C'est un escalier de trente-sept marches qui a été conçu. Puis, du deuxième étage jusqu'en dessous des cloches, l'escalier élevé par treuil compte vingt-quatre marches supplémentaires qui ont été montées sur place, car il était trop volumineux pour passer dans le premier escalier.

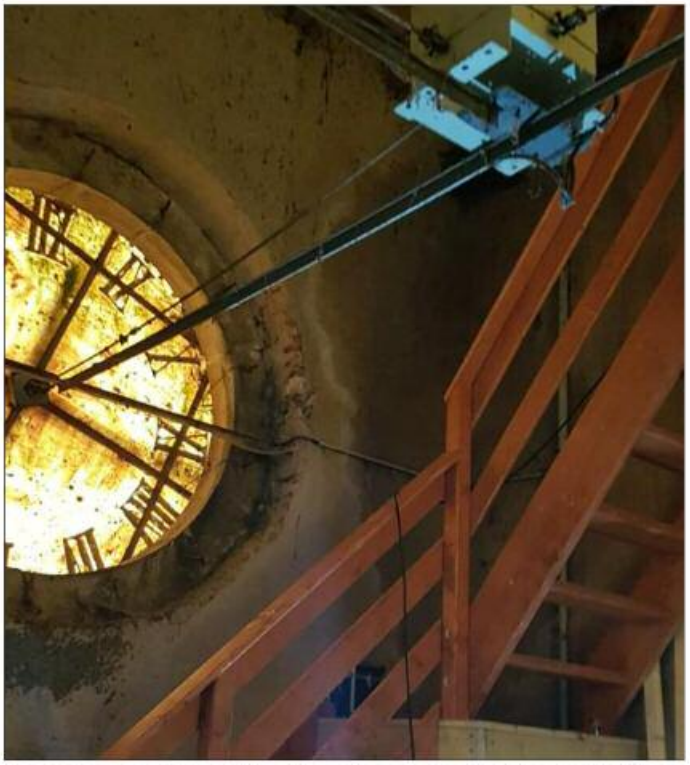

Un ouvrage en cinq parties d'escaliers pour aller du premier étage jusque sous les cloches.

Les passages d'escalier ont été élargis, des garde-corps sur les étages réalisés pour que les entreprises puissent travailler en toute sécurité, et un plancher provisoire a été installé au niveau des cloches. Un bel ouvrage en cinq parties d'escaliers au final pour épouser les tournants, qui a demandé beaucoup de travail, notamment pour son installation. Les pièces ont été montées depuis le porche par la trappe, précise le patron Didier Champigneul.

Plus de photos sur www.estrepublicain.fr

Est Républicain 2 mars 2021

CHAREY

Les élus sollicitent des subventions pour rénover la toiture de l'église

Réuni à la mairie du village, le conseil municipal a commencé sa session en approuvant à l'unanimité le rapport présenté par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées. Puis, après délibération, les élus, à l'unanimité, ont chargé le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle de lancer des appels d'offres en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, pour une durée de contrat de six ans, à effet au 1er janvier 2022.

Ensuite, le maire, Lionel Lara, a informé le conseil qu'il était nécessaire de réaliser des travaux de réfection concernant la toiture de l'église. Le montant se

Reconstruite au début des années 1920, l'église Saint-Maurice a besoin d'une nouvelle toiture.

chiffre à 32 819,20 euros hors taxes. Par conséquent, une subvention est demandée à l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires et à la région sur le dispositif d'aide aux communes intitulé « Relance rurale », destiné aux communes peuplées de moins de 500 habitants.

Une autre subvention a également été demandée au conseil départemental sur l'enveloppe de « Soutien aux communes fragiles » du contrat territoires solidaires 2016-2021 Val de Lorraine, afin de créer un terrain de pétanque et poser des carrelages dans le logement communal de l'ancienne école. Le montant total des devis s'élève à 5 340 euros hors taxes. Enfin, sollicitée par l'association Solidarité Nationale et Internationale qui apporte son aide à des villages du nord du Sénégal, la commune de Charey a accepté d'accorder une subvention exceptionnelle de 50 euros.

Est Républicain 2 mars 2021

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Un coup de pouce pour le commerce local

Afin de soutenir les entreprises et les emplois du bassin de l'intercommunalité, la Communauté de Communes Mad et Moselle propose aux habitants de doubler leur pouvoir d'achat, auprès des commerçants et artisans locaux. Le principe est simple : le client participe à hauteur de 10 €, et la CCMM double la valeur en participant à son tour à hauteur de 10 €. Résultat : un bon d'achat de 20 € à dépenser au sein du territoire concerné. De quoi se faire plaisir tout en soutenant les commerçants locaux.

L'initiative concerne les entreprises qui ont une surface de vente inférieure à 400 m² et un CA inférieur à 2 M€. La liste des entreprises participantes est disponible sur le site internet mis en place pour l'occasion (bons-achats-madetmoselle.fr). La date limite pour acheter les coupons

Une initiative pour soutenir le commerce local.

est fixée au 15 mai, et les bons sont utilisables jusqu'au 30 juillet 2021.

Il s'agit là d'un vrai soutien pour les artisans, producteurs et commerçants. Le but est aussi de montrer que, malgré la crise sanitaire, les entreprises locales ne sont pas laissées pour compte. Au-delà de l'enjeu économique, il y a un réel intérêt de dimension sociale et humaine.

ES5419 - V0

Est Républicain 2 mars 2021

SEICHEPREY

Les arbres sont élagués

Le printemps arrive à grands pas et il est temps de couper les branches des arbres, afin que ceux-ci repoussent mieux à l'arrivée des beaux jours.

C'est pour cela que l'entreprise Ac-Cro Sphère a récemment procédé à la taille des tilleuls de la place du village.

Maintenant, il n'y a plus qu'à attendre que l'hiver finisse afin de profiter de belles promenades et d'entendre les oiseaux chanter à nouveau !

Les tilleuls de la place ont été élagués par l'entreprise Ac-Cro Sphère.

Est Républicain 3 mars 2021

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Covid-19 : les zones rurales à la même enseigne que les urbaines

Les mesures sanitaires annoncées par le préfet pour ralentir la progression du virus dans le nord du département (port du masque généralisé et interdiction de consommer de l'alcool dans l'espace public), concernent évidemment et directement les com' com de Pont-à-Mousson et Mad et Moselle.

Henry Lemoine : « L'obligation du port du masque dans la rue est une décision de sagesse, même si je continue à penser que cette mesure est plus urbaine que rurale. » Photo ER/M.S.

Gilles Soulier s'interroge, lui aussi, sur la nécessité du port du masque dans des communes rurales. Photo ER/M.S

À la suite des annonces du préfet Arnaud Cochet, ce lundi soir, Henry Lemoine, président de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson (CCBPAM) qui compte 31 villes et villages, et maire de la cité de Duroc, a réagi.

« Lors d'une réunion, en visioconférence, vendredi dernier avec le préfet, le directeur général du CHRU, le délégué territorial de l'ARS, les EPCI et les parlementaires, j'avais préconisé que ces mesures s'appliquent sur la zone urbaine de la communauté de communes », citant en exemple Pont-à-Mousson, Blénod et Montauville.

Il estimait que les communes rurales pouvaient s'affranchir de ces nouvelles dispositions sanitaires. Admettant que ces mesures se justifient, « car on est voisin de la Moselle où la propagation du virus est très importante », le président de la CCBPAM estime « : L'obligation du port du masque dans la rue est une décision de sagesse, même si je continue à penser que cette mesure est plus urbaine que rurale. D'ailleurs plusieurs maires de la com' com ont la même opinion que moi. »

Il veut éviter un confinement

« Pour veiller au respect de toutes ces mesures, ajoute Henry Lemoine, j'ai attiré l'attention du préfet, afin que la police nationale soit au rendez-vous. »

Quant à l'éventualité d'un confinement le week-end, le président de la com' com considère : « Ce n'est pas une bonne solution, car ça va provoquer des concentrations de population en dehors de ces périodes de confinement. Sans compter le manque à gagner pour les petits commerces qui n'ont pas besoin de ça. »

En Mad-et-Moselle, des communes déjà concernées

Concerné également par ces dispositions, Gilles Soulier, le président de la communauté de communes Mad-et-Moselle qui compte 48 villes et villages (8 en Moselle et 40 en Meurthe-et-Moselle) ne semble pas surpris.

« La partie Moselle de la com' com est déjà concernée par l'obligation du port du masque depuis plusieurs semaines. » Avant d'ajouter : « J'ai aussitôt relayé l'arrêté préfectoral à l'ensemble des maires des communes du 54 », s'interrogeant lui aussi sur la nécessité de la mesure dans des communes rurales où les passants ne sont pas légion.

Ceci étant dit, Gilles Soulier admet que certaines personnes peuvent tout de même se croiser et entamer une discussion… en oubliant de se masquer. « C'est pourquoi, notamment dans ma commune à Ancy-Dornot, dès que je suis en présence de ce genre de situation, j'engage la conversation pour faire de la sensibilisation, rappelant que samedi soir le Premier ministre a demandé au préfet de renforcer les mesures sur le département. Je leur demande de prendre l'habitude de porter un masque. Ça les protège, ça protège tout le monde. Et ça évite une verbalisation. »

La question de l'alcool ne se pose pas

L'occasion pour le président de la com' com Mad-et-Moselle de rappeler que des affiches ont été apposées dans tous les lieux publics, invitant au port du masque et à respecter les gestes barrières.

Quant à l'interdiction de consommer de l'alcool dans l'espace public, Gilles Soulier assure « ça ne concerne pas du tout le monde rural. Hormis quand il y a des buvettes lors de manifestations. Mais dans la mesure où il n'y en a pas actuellement, c'est réglé. ». C.Q.F.D.

Martine SCHOENSTEIN

Est Républicain 3 mars 2021

XAMMES

Questions à **Laurence Sainty**, présidente de l'association St-Clément

« Nous souhaitons rester positifs »

Malgré la crise sanitaire, avez-vous pu organiser des manifestations en 2020 ?
Avec nos 31 adhérents, on n'a rien pu faire en 2020. Pas de Pâques, pas de brocante ! Seule la Saint-Nicolas a été organisée. Nous avons fait du porte à porte pour apporter à la quarantaine d'enfants de moins de seize ans leur paquet de chocolats.

Et pour 2021, avez-vous pris des décisions ?
Nous venons d'organiser une réunion pour en discuter. Nous souhaitons rester positifs. Étant donné que rien n'a pu être organisé l'année dernière, nous avons décidé de baisser la cotisation des adhérents de l'association à l'euro symbolique. Auparavant, elle était de cinq euros par personne et huit euros par famille.

Un calendrier est-il déjà fixé ?
Le calendrier des événements a été fixé. Ils seront organisés si la situation sanitaire le permet. Au programme, une chasse aux œufs de Pâques le 3 avril à 14 heures. Les enfants devront trouver des clés cachées un peu partout dans le village. Il faudra répondre à des énigmes tournant autour de l'histoire du village. Actuellement, des bénévoles de l'association préparent les décorations de Pâques qui seront bientôt installées dans le village. La brocante devrait suivre le 6 juin puis la fête des voisins le 3 juillet. Les 18 et 19 septembre, l'église sera ouverte pour les journées du patrimoine. Le 31 octobre sera organisée Halloween, une soirée beaujolais le 27 novembre avec un repas. Et, pour clôturer l'année, saint Nicolas le 12 décembre.

Est Républicain 3 mars 2021

ESSEY-ET-MAIZERAIS

Désignation des membres pour le suivi de la rénovation de la salle polyvalente

Dernièrement le conseil municipal s'est réuni afin de débattre des points suivants.

• **Déshydratation des boues du décanteur de la station d'épuration.**

Après discussion et étude de la proposition technique et financière de la Société B.M.G.E de Pulversheim (Haut-Rhin), le conseil municipal a accepté la proposition commerciale, dont le devis s'élève à 26 598,00 € HT. Ne seront facturées que les boues réellement traitées car les quantités annoncées sont estimatives.

• **Désignation des membres pour la commission de suivi du projet de salle polyvalente**

Le conseil municipal a désigné les membres chargés de suivre régulièrement le projet relatif aux travaux de restructuration et de mises aux normes de la salle polyvalente. Ont été désignés, Messieurs Gérald Petitjean, Jean-François Raux, Cyrille Robin, Marc Rolin, Laurent Rouyer et Hervé Merchat

• **Aménagement de la traversée de la commune**

Vu le coût élevé du projet, le conseil municipal ne désire pas donner suite pour l'instant. Le conseil municipal a décidé d'inscrire au budget 2021 l'achat d'un semoir à sel et de bacs à sels. Et d'installer provisoirement un grillage dans l'angle de la cour du Château.

Nettoyage de printemps

Un nettoyage de printemps est prévu le samedi 20 mars 2021. Les bonnes volontés sont attendues devant la mairie à partir de 9 h. N'oubliez pas vos gants, vos masques et votre bonne humeur !

Est Républicain 3 mars 2021

THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

Masque obligatoire dans la rue : les Thiaucourtois partagés

Afin de lutter contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, un arrêté préfectoral impose le port du masque sur la voie publique en Meurthe-et-Moselle. Que pensent les Thiaucourtois de cette décision ?

Les avis des habitants sont partagés quant au port du masque obligatoire dans la rue. Petit tour dans la commune, à la rencontre de quelques Thiaucourtois.

• « Je vois l'intérêt d'en porter un dans les zones fréquentées comme les magasins ou les terrains de jeux. Mais quand on se promène seule dans la rue, je ne vois pas l'intérêt. Sinon, cela ne me dérange pas. Depuis un an, je le porte en continu huit heures par jour à la pharmacie où je travaille. Maintenant, ça devient une habitude », témoigne Maryline Wiesener.

• « J'ai 65 ans. Tous les gens de ma génération devraient le porter par précaution. À partir du moment où on se trouve dans le domaine public, c'est utile », approuve Jean-Marc Chaupré, retraité.

• « Il faut s'y habituer, il n'y a pas de problèmes », admet Gilbert Darbellay, retraité sortant de chez le coiffeur.

Pour d'autres, la mesure est un peu plus dure à accepter.

• « Quand on est seul dans la rue, notamment pour promener le chien le soir, je ne vois pas l'intérêt. Dans les commerces, d'accord ! Quand on se retrouve en groupe idem. On finit par s'y habituer », confie Gérald Philippot.

• Quant à Michèle Schnitzler, retraitée et ancien maire de Mamey, rencontrée dans la rue, cette décision est regrettable : « Dans la rue, je trouve que c'est débile. À partir du moment où l'on garde les distances, je trouve cela idiot. La campagne de vaccination a été catastrophique. Et le couvre-feu à 18 h, je trouve que c'est dangereux car cela augmente les risques d'accidents. Tout est fermé, on ne peut même plus rentrer dans un café pour se rendre aux toilettes en cas de besoin. On ne pense pas non plus aux gens qui travaillent dehors et qui ne peuvent même pas s'acheter une boisson chaude. »

Mme Schnitzler, ancien maire de Mamey, trouve cette décision regrettable.

Mme Wiesener porte déjà le masque 8 h par jour lorsqu'elle travaille à la pharmacie.

M. Darbellay estime qu'il faut s'y habituer.

M. Chaupré estime que tous les gens de sa génération devraient porter le masque.

« D'accord en groupe mais pas seul dans la rue » pense M. Philippot.

Est Républicain 4 mars 2021

EN IMAGE

REMBERCOURT-SUR-MAD

Le tronçon de mur restauré

Après deux semaines de chantier, l'entreprise « Les muraillers de la Vallée » a achevé la restauration du tronçon de mur en pierre sèche lui ayant été dévolu. Un travail remarquable permettant de soutenir le chemin des vignes bordant cet ancien mur et de pérenniser le petit patrimoine local existant dans le Parc Naturel Régional de Lorraine.

Est Républicain 5 mars 2021

MAD ET MOSELLE

Bien rédiger son CV pour trouver son métier

Un service gratuit d'accompagnement individuel dans la rédaction de son curriculum vitæ a été proposé cette semaine par la com'com, à l'Espace France Services, au 2 bis rue Henri Poulet à Thiaucourt.

La communauté de communes de Mad et Moselle a choisi d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la rédaction de leur CV, lettre de motivation et de leur proposer aussi des simulations d'entretiens d'embauche. Différents ateliers ont été organisés cette semaine, sur réservation, le dernier se déroulant ce vendredi. « L'objectif est d'accompagner au mieux les usagers. On ne fait pas à leur place, mais on leur donne les outils pour y arriver par eux-mêmes », explique Bérénice Bernard, animatrice à l'Espace France Services. Après avoir prodigué des conseils théoriques, place est laissée à la pratique. « Les participants travaillent à la fois le fond et la forme. Ce qui importe c'est de trouver des solutions pour chacun, selon leur profil et leur motivation. » ajoute l'animatrice. Encore plus en cette période de crise, la recherche d'emploi est une quête qui n'est pas aisée. Le service mis en place par la CCM & M peut se résumer ainsi : il est essentiel de bien se préparer avant de se lancer !

Un atelier gratuit de préparation à la recherche d'emploi s'est déroulé à l'espace France Services .

Est Républicain 5 mars 2021

LORRAINE

Usagers de la nature : une

Forêts, pelouses calcaires, sites de reproduction d'espèces rares, routes des crêtes... Avec le retour des beaux jours, le ballet des engins motorisés redémarre de plus belle. Au grand dam de l'environnement... et des autres usagers de la nature. Lesquels ne sont pas non plus exempts de tout reproche.

Besoin de nature ? Au sortir d'un hiver claquemuré en raison de la crise sanitaire, les premiers rayons du soleil incitent à un ressourcement salvateur. Et déjà surgissent les premières difficultés de cohabitation. Problème, certains confondent bol d'air et Bol d'or. « La crise Covid n'a rien arrangé », déplore Maxime Dagand, responsable de l'unité territoriale ONF du Thionvillois. Les organismes contrariés par des mois d'enfermement ont mis les esprits à cran. « Les gens sont sous pression, à la première occasion, ça explose. »

À coups de pelleteuse

Promeneurs avec ou sans chien – en laisse ou non –, vététistes, cavaliers ou motards, tous ne respectent pas, loin de là, la réglementation qui fait souvent l'objet d'une signalétique (lorsque celle-ci n'est pas vandalisée). « Contrairement à l'idée répandue, la nature n'appartient pas à tout le monde. Chaque m² relève d'un propriétaire, État, commune, privé », objecte Gaëtan Bouteiller, technicien supérieur à la Fédération de chasse de la Moselle.

« Les ¾ des routes forestières sont fermées à la circulation, qu'elle soit à moteur, à vélo ou à cheval », rappelle Maxime Dagand. Les contrevenants encourent des PV de 130 € à 1 500 €, ainsi que des poursuites en dommages et intérêts et confiscation du véhicule, selon qu'ils circulent sur un chemin ou en dehors et selon les dégâts engendrés.

Comportements irresponsables des deux roues à moteur

Toutefois, l'ONF a passé des conventions avec les fédérations d'équitation ou de vélotourisme. Une « tolérance » qui ne vaut pas pour les engins motorisés. Il faut dire que les abus se multiplient. Une procédure judiciaire oppose ainsi la ville de Saint-Avold à des particuliers venus reconfigurer, à coups de pelleteuses, un site protégé de reproduction d'un rare batracien, le pélobate brun. « Dans le cadre de cette enquête, deux motos ont été saisies », rapporte Eric Weiland, chef du service départemental à l'ONCFS (Office nationale de la chasse et de la faune sauvage).

Incivilités et violences

Sur la commune d'Arry, au sud de Metz, les pelouses calcaires font les frais des tout-terrain... « Avec un total de 185 agents sur le Grand Est, on ne peut être partout. On concentre nos opérations de contrôle sur les sites protégés », poursuit Eric Weiland. « D'autant que notre mission de police n'est pas notre cœur de métier. » Et l'inflation des actes d'incivilité s'accompagne parfois de violence. « L'an dernier, l'un de mes collègues a failli être intentionnellement renversé par un motard », se désole Maxime Dagand.

Eric Weiland confirme certains comportements irresponsables : « Les faits graves sont de plus en plus fréquents. C'est même à l'échelle du pays la première cause de mortalité professionnelle des agents. En Alsace, l'un d'eux s'est fait rouler dessus par quatre motos. Des scènes analogues ont eu lieu dans les Vosges et dans les Ardennes ». Difficile pourtant d'intercepter les fautifs : « Nous ne sommes pas en capacité de les identifier ou de les poursuivre, ils sont casqués et leurs plaques sont le plus souvent illisibles, absentes, voire fausses ».

Lobbying des motards

Des infractions condamnées par l'association Codever (Collectif de défense des loisirs verts) qui œuvre surtout à la défense des adeptes des sports mécaniques. Très procédurière, la structure dénonce « le lynchage médiatique » dont ceux-ci seraient l'objet et pointe la pression des restrictions de circulation dans la nature : « Les élus multiplient les interdictions, les chemins qui jusque-là étaient autorisés ne le sont plus. Du coup, cela déplace le problème et les nuisances », s'insurge Thierry Frantz, son représentant dans le Bas-Rhin. L'association promet de faire du lobbying aux Régionales. « Cela se traduira concrètement ces jours-ci par l'envoi d'un questionnaire à toutes les listes candidates aux élections régionales », invite-t-elle. Préoccupé par cette montée des tensions, Gaëtan Bouteiller juge venu le temps de la grande explication : « Prendre des arrêtés c'est bien, mais il faut bien trouver des solutions. Créer des circuits cross, ouvrir des espaces dédiés. Sans quoi on finit par avoir affaire à des gens qui ne respectent rien ».

Xavier BROUET

Les sentiers sauvages font les gros boulevards

« On ne veut voir circuler sur nos chemins aucun véhicule à moteur, à l'exception de ceux des forestiers et des chasseurs ». Clair et net, Frédéric Levée. Pour son deuxième mandat à la mairie de Gorze, près de Metz, l'édile a décidé de hausser le ton à l'endroit des contrevenants. La réglementation du code forestier s'appliquera désormais dans toute sa rigueur et les fautifs seront mis à l'amende. Et ce, au diapason avec les communes voisines d'Ancy-sur-Moselle et Dornot.

« Notre seul objectif, c'est de préserver la forêt », justifie l'élu. Lequel entend bien repousser le spectre d'un scénario comparable à celui qui a prévalu au mont Saint-Quentin voisin.

« Jusque-là, le massif Saint-Clément a été préservé. Mais il y a tout lieu de renforcer la vigilance. Nous sommes sur le parcours du GR5 qui mène à Compostelle et nous disposons de deux lots de chasse qui constituent une source de revenus pour la commune. »

Plus possible de faire marche arrière

Ancien moniteur de VTT, Frédéric Levée entend limiter l'impact des deux roues, avec ou sans moteur, mais aussi des promeneurs : « Pas question de les voir circuler hors des chemins autorisés ». Et pour cause, abonde Maxime Dagand de l'ONF : « En sillonnant la forêt, promeneurs et vététistes ouvrent des sentiers qui sont ensuite empruntés par les motards. Le piétinement tasse les sols, plus rien ne repousse. Une fois qu'ils sont devenus un terrain de jeu, il n'est plus possible de faire marche arrière. On voit alors des personnes qui aménagent le site à leur convenance, viennent couper des arbres et vandalisent les panneaux de signalisation ».

Ainsi en créant un appel d'air, les sentiers sauvages font les gros boulevards. D'avril à octobre, des opérations de police conjointes avec l'ONCFS, l'ONF et la police municipale permettent de limiter l'impact de la fréquentation. « Pour dissuader, il faut être vu, mais ça reste un travail solitaire. » Interpeller les contrevenants ne va pas de soi.

« D'autant que les motos électriques ont fait leur apparition. Elles ont beau être silencieuses, elles n'en font pas moins de gros dégâts ».

X. B.

MV002 - V2

.../...

cohabitation houleuse !

Vosges : le partage difficile de la route des Crêtes

Quads et deux-roues à moteur en forêt, une plaie pour la nature et les usagers de la forêt !
Photo RL/Pascal BROCARD

« En sillonnant la forêt, promeneurs et vététistes ouvrent des sentiers qui sont ensuite empruntés par les motards. Le piétinement tasse les sols, plus rien ne repousse », observe Maxime Dagand de l'ONF. Photo RL/Pascal BROCARD

Un pique-nique de protestation au Col de la Schlucht à l'initiative de SOS Massif des Vosges et du Collectif pour la quiétude et la sécurité dans le Massif des Vosges avait eu lieu en juillet 2020.
Photo d'archives VM/Léa DIDIER

Après le calme du confinement, des habitants des vallées vosgiennes, au travers de l'association SOS Massif des Vosges, ont manifesté contre la venue des touristes, en particulier des motards, à cause du bruit généré. Des revendications qui n'ont pas encore trouvé d'écho auprès des autorités.

« Le bruit a repris depuis le week-end dernier, dès les premiers beaux jours », se lamente Dominique Humbert, président de l'association SOS Massif des Vosges, à La Bresse (88). En juillet dernier, elle avait organisé un pique-nique protestataire au col de la Schlucht contre le bruit et l'insécurité générés par les motards dans les vallées du massif vosgien et sur la route des Crêtes en particulier. Il regroupait près de 200 personnes et était suivi par d'autres rassemblements dans des villages alsaciens au cours de l'été.

Les protestataires sont excédés par le bruit des véhicules, en particulier les deux roues, qui profitent des courbes et du paysage de ces vallées pour enchaîner les accélérations et les freinages dès qu'il fait beau. Dans ce décor de carte postale, les habitants n'entendent plus que le bruit des moteurs. Ils demandent donc des « limitations drastiques de la vitesse maximale à 40 km/h, voire de faire fermer temporairement des tronçons de routes comme au Pays-Bas ». Depuis, Dominique Humbert a rencontré les présidents des départements du Bas et du Haut-Rhin, des Vosges et prochainement de Haute-Saône, pour exposer ses griefs. Mais il ne voit toujours rien venir.

Une manifestation que l'association veut étendre

« C'est une longue marche », déplore-t-il. Alors, pas découragé pour autant, l'association a décidé de nouvelles initiatives. « Le dimanche 2 mai, nous ferons la même chose mais en mieux. On va associer d'autres associations, de l'institutionnel, quelque chose de plus vaste. On est en contact avec des associations hollandaises, belges et allemandes qui sont confrontées au même problème. Nous voulons aussi avancer au niveau européen. » Une manifestation qui se tiendra quelques jours après la journée internationale contre le bruit et le jour de réouverture officiel de la route des Crêtes. L'association appelle aussi à « la dissolution du parc des Ballons-des-Vosges qui trahit sa mission depuis 10 ans. On observe que le parc n'a aucune action dans ce domaine. Et les faits nous donnent raison. La table ronde qu'ils devaient organiser avec les associations de motards, à laquelle nous n'avons pas souhaité participer car je n'ai rien à dire à ces gens, n'a pas eu lieu au final. » Ainsi, le 2 mai, les habitants des vallées des Vosges à l'Alsace sont appelés à manifester une nouvelle fois sur la symbolique route des Crêtes.

Cédric CITRAIN

Républicain lorrain 27 février 2021

MEURTHE-ET-MOSELLE/MOSELLE

Nouvelles mesures sanitaires : verdict du Premier ministre ce jeudi à 18 h

La Meurthe-et-Moselle et la Moselle sont sous « surveillance renforcée » depuis une semaine. Jean Castex doit annoncer ce jeudi à 18 h de nouvelles mesures sanitaires. Ce ne devrait pas être un confinement le week-end auquel les élus locaux sont plutôt défavorables.

Une semaine après l'annonce par le Premier ministre de la mise sous « surveillance renforcée » de 20 départements dont la Meurthe-et-Moselle et la Moselle, Jean Castex doit revenir s'adresser aux Français ce jeudi à 18 h, afin de dévoiler d'éventuelles mesures de restriction. Dans ce laps de temps, préfectures et élus locaux devaient se concerter pour proposer des solutions adaptées aux territoires. Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de nouvelles mesures sanitaires dans le nord du département (bassin de Pont-à-Mousson et Mad-et-Moselle inclus). Elles

Le Premier ministre s'était donné une semaine pour suivre l'évolution de l'épidémie dans 20 départements sous « surveillance renforcée ». Photo LR/Pascal BROCARD

consistent à rendre obligatoire le port du masque dans ce secteur et l'interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique. En Moselle, le préfet Laurent Touvet a autorisé l'ouverture des pharmacies après 18 h pour réaliser des tests Covid-19 et interdit la consommation d'alcool sur la voie publique dans les villes de plus de 10.000 habitants. Rappelons que le port du masque était déjà obligatoire depuis plusieurs semaines. Ces départements sont visés car les taux de positivité étaient supérieurs à 250 pour 100.000 (308 en Moselle et 215 en Meurthe-et-Moselle mais au-delà des 440 dans l'agglomération de Longwy).

Les élus locaux freinent sur les mesures de confinement

Au niveau des élus locaux, les avis sont plutôt opposés au confinement du week-end. Mathieu Klein, président de la métropole du Grand Nancy, qui l'appelait de ses vœux à Noël, est « en désaccord avec l'hypothèse d'un confinement le week-end ». Ce mercredi, il propose au préfet que « 8.000 doses de vaccin disponibles au CHRU soient déployées en direction des hôpitaux de Mont-Saint-Martin et de Jœuf » et « l'accélération et l'intensification de la vaccination » avec entre autres, « la levée des critères d'éligibilité ». Valérie Beausert-Leick, présidente du département le rejoint sur cette analyse. La différentiation nord-sud : « Trop compliqué ». Un confinement les week-ends ? « Cela densifierait les flux de population sur les autres jours ». Si la situation sanitaire ne s'améliore pas, la seule solution serait un « confinement très contraint, territorialisé et court ». François Grosdidier, maire de Metz, se dit aussi « très sceptique sur le confinement de deux jours le week-end ». Il assure que « pour stopper la vague épidémique sur les territoires les plus touchés, il faudrait un coup de frein avec un vrai confinement court ».

À contre-pied des possibles nouvelles restrictions, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a déclaré, à la sortie du conseil des ministres ce mercredi, que « le retour à une vie plus normale est en vue [...] peut-être dès la mi-avril ».

Cédric CITRAIN

› Lire également page 12

Le taux d'incidence monte en Meurthe-et-Moselle mais baisse en Moselle

Au 3 mars, l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est affiche un taux d'incidence de 184,8 cas positifs au Covid-19 pour 100.000 habitants (222,5 pour la France). En Meurthe-et-Moselle, le taux s'établit à 217,1, en légère hausse depuis la semaine dernière. En Moselle, il est de 287,2 donc en baisse. Dans la Meuse, il est de 132,7 et 107,9 dans les Vosges. Dans le Grand Est, 2.274 personnes sont hospitalisées dont 295 en soins intensifs.

Est Républicain 4 mars 2021